

éclairer demain. Qu'il rappelle toujours de saintes émotions, de profondes joies ; qu'il soit toujours lumière et douceur, tournant notre âme vers Jésus-Hostie jusqu'au jour de l'éternelle communion.

Les petites butineuses d'aujourd'hui ont pour devise : « Je me souviens. »

Les Abeilles de la Tour.

Par Mlle X.

Les Pères Rédemptoristes de Paris

(Nous citons l'entrefilet suivant d'un récent journal de Paris, pour faire voir de quelle façon vraiment abominable on traite actuellement les religieux, en France.)

Nous avons dit que mercredi dernier, lorsque le commissaire de police se présenta chez les Pères Rédemptoristes, 55, boulevard de Ménilmontant, le R. P. George, supérieur, lui donna lecture d'une protestation.

Nous avons sous les yeux cette admirable protestation, toute remplie de logique.

Le digne Père dit entre autres choses :

« Un liquidateur, armé d'un mandat contestable, s'empare de notre immeuble, inventorie et met sous scellés nos meubles : chaises, tables, livres et jusqu'à notre pauvre couche de paille. Tout sera vendu.

« Nous sommes en réalité dépossédés de nos biens, et cependant nous ne sommes ni des voleurs, ni des faillis. Cette opération, ils l'appellent liquidation ; son vrai nom est confiscation, spoliation, vol légal.

« Que devient l'article 17 de la Déclaration des Droits de l'Homme ainsi conçu :

« La propriété, étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment et sous la condition d'une juste et préalable indemnité ? »

Et plus loin :

« On nous traite de rebelles à la loi.

« Nous le nions formellement.

... « Nous affirmons que, contre nous, on viole toutes les lois, on foule aux pieds tous les droits : on déclare spécialement l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme ainsi libellé :